

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Napht-1-ol (a-naphthol) pour analyse, réactif Ph. Eur.

Date de révision: 07.09.2023

Code du produit: 25262

Page 1 de 12

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Napht-1-ol (a-naphthol) pour analyse, réactif Ph. Eur.

N° CAS: 90-15-3  
N° Index: 604-029-00-5  
N° CE: 201-969-4

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

###### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem GmbH  
Rue: Stempelstraße 6  
Lieu: D-47167 Duisburg  
Téléphone: 0203/5194-0  
E-mail: info@analytichem.de  
Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit  
E-mail: produktsicherheit@analytichem.de  
Internet: www.analytichem.de  
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

Téléfax: 0203/5194-290

Téléphone: 0203/5194-107/117

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

##### Information supplémentaire

Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 3; H311  
Acute Tox. 4; H302  
Skin Irrit. 2; H315  
Eye Dam. 1; H318  
Skin Sens. 1; H317  
STOT SE 2; H371  
STOT SE 3; H335  
Aquatic Acute 1; H400  
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Napht-1-ol (a-naphthol) pour analyse, réactif Ph. Eur.**

Date de révision: 07.09.2023

Code du produit: 25262

Page 2 de 12

**Mention** Danger

**d'avertissement:**

**Pictogrammes:**



**Mentions de danger**

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P308 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**2.3. Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substances**

Formule: C10H7OH  
Poids moléculaire: 144,17 g/mol

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
90-15-3	1-naphtol			100 %
	201-969-4	604-029-00-5		
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 2, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H311 H302 H315 H318 H317 H371 H335 H400 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
90-15-3	201-969-4	1-naphtol	100 %
	dermique: DL50 = >= 880 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 1000 - < 2000 mg/kg		

**Information supplémentaire**

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Napht-1-ol (a-naphthol) pour analyse, réactif Ph. Eur.

Date de révision: 07.09.2023

Code du produit: 25262

Page 3 de 12

réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des mesures de premiers secours

###### Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur

###### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Appeler immédiatement un médecin.

###### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

###### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

###### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler immédiatement un médecin.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant, corrosif

Toux, Troubles respiratoires

Dyspnée, Troubles gastro-intestinaux

Vomissement, Collapsus circulatoire

Maux de tête, Spasmes

Risque de lésions oculaires graves.

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

###### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

###### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Solides combustibles

Risque d'un coup de poussière.

Produits de combustion dangereux

En cas d'échauffement: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

##### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Napht-1-ol (a-naphthol) pour analyse, réactif Ph. Eur.

Date de révision: 07.09.2023

Code du produit: 25262

Page 4 de 12

des plans d'eau.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

###### **Pour les non-secouristes**

- Assurer une aération suffisante.
- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Évacuer les personnes en lieu sûr.
- Procédures d'urgence
- Consulter un spécialiste
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

###### **Pour les secouristes**

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

##### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

##### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

###### **Pour la rétention**

- Colmater les bouches de canalisations.
- Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
- Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.
- Recueillir à l'état sec avec précaution. Recueillir sans poussière et stocker sans poussière.

###### **Pour le nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

###### **Autres informations**

- Assurer une aération suffisante.
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

##### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Évacuation: voir rubrique 13

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

##### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

###### **Consignes pour une manipulation sans danger**

- Conserver le récipient bien fermé.
- Ne pas respirer les poussières.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Lire l'étiquette avant utilisation.
- Utiliser un échappement (laboratoire).

###### **Préventions des incendies et explosion**

- En cas d'échauffement: Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- Risque d'un coup de poussière.

###### **Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

###### **Information supplémentaire**

- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Napht-1-ol (a-naphtol) pour analyse, réactif Ph. Eur.**

Date de révision: 07.09.2023

Code du produit: 25262

Page 5 de 12

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

température de stockage: < +30°C

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Stocker dans un endroit sec.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Protéger contre: Lumière

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Substances chimiques de laboratoire

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
90-15-3	1-naphtol			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	4,58 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	2,6 mg/kg p.c./jour

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	Valeur
90-15-3	1-naphtol	
Milieu environnemental		
Eau douce		0,00033 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,0033 mg/l
Eau de mer		0,000033 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,0166 mg/kg
Sédiment marin		0,00166 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		1,2 mg/l
Sol		0,00311 mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage**

lunettes à coques

**Protection des mains**

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation: KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Napht-1-ol (a-naphthol) pour analyse, réactif Ph. Eur.**

Date de révision: 07.09.2023

Code du produit: 25262

Page 6 de 12

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dégagement de poussière

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: P2

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide
Couleur:	bleu clair
Odeur:	comme: Phénol
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	94-96 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	~288 °C
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	125 °C
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	510 °C
pH-Valeur:	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	0,1 g/L
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	log Pow: 2,836
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur: (à 94 °C)	1,3 hPa
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Napht-1-ol (a-naphthol) pour analyse, réactif Ph. Eur.

Date de révision: 07.09.2023

Code du produit: 25262

Page 7 de 12

Densité (à 20 °C):	1,28 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	~450 kg/m <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

##### Informations concernant les classes de danger physique

###### Dangers d'explosion

Risque d'un coup de poussière.

###### Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

###### Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

###### Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

##### Autres caractéristiques de sécurité

###### Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

###### Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

###### Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

###### Teneur en corps solides:

100%

###### Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

###### Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

###### Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

###### Aucune donnée disponible:

###### Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

###### Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

##### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

En cas d'échauffement: Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Risque d'un coup de poussière.

#### 10.2. Stabilité chimique

Protéger contre:

Lumière

Air

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Comburant, fortes

Base forte

#### 10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur

Lumière

Air

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

##### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Napht-1-ol (a-naphtol) pour analyse, réactif Ph. Eur.**

Date de révision: 07.09.2023

Code du produit: 25262

Page 8 de 12

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

**Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune donnée disponible

**Toxicité aiguë**

Toxique par contact cutané.

Nocif en cas d'ingestion.

irritations des muqueuses

Effet inhalatif: lésion des voies respiratoires.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
90-15-3	1-naphtol				
	orale	DL50 > 1000 - < 2000 mg/kg	Souris	Food and Chemical Toxicity, 27, 233-238	- Principle of test: Standard acute meth
	cutanée	DL50 >= 880 mg/kg	Lapin	Publication (1962)	Method of Draize and associates was used

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

**Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. (1-naphtol)

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Risque présumé d'effets graves pour les organes. (1-naphtol)

Peut irriter les voies respiratoires. (1-naphtol)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Aucune donnée disponible

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Aucune donnée disponible

**Expériences tirées de la pratique**

Aucune donnée disponible

**11.2. Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible

**Autres informations**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Irritant, corrosif

Toux, Troubles respiratoires

Dyspnée, Troubles gastro-intestinaux



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Napht-1-ol (a-naphthol) pour analyse, réactif Ph. Eur.**

Date de révision: 07.09.2023

Code du produit: 25262

Page 9 de 12

Vomissement, Collapsus circulatoire  
Maux de tête, Spasmes  
Risque de lésions oculaires graves.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance		Toxicité aquatique		Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
90-15-3	1-naphtol								
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	0,33	96 h	Catla catla, Mystus vittatus, M. cavasius and Anab		REACH Registration Dossier	- Principle of test: Fish	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	> 2,18	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		REACH Registration Dossier	OECD Guideline 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	3,069	48 h			ECOSAR (Ecological Structure-Activity Re	calculation	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	0,25	21 d	Daphnia magna		REACH Registration Dossier	OECD Guideline 211	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

> 70 %  
OECD 301D  
Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
90-15-3	1-naphtol	2,836

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

**12.7. Autres effets néfastes**

Éviter une introduction dans l'environnement.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.  
Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.  
Ne pas jeter les résidus à l'égout.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Napht-1-ol (a-naphtol) pour analyse, réactif Ph. Eur.**

Date de révision: 07.09.2023

Code du produit: 25262

Page 10 de 12

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 2811
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Solides, toxiques, organiques, n.s.a. (1-naphtol)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	6.1
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	6.1
Code de classement:	T2
Dispositions spéciales:	274 614
Quantité limitée (LQ):	5 kg
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	2
N° danger:	60
Code de restriction concernant les tunnels:	E

**Transport fluvial (ADN)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 2811
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Solides, toxiques, organiques, n.s.a. (1-naphtol)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	6.1
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	6.1
Code de classement:	T2
Dispositions spéciales:	274 614 802
Quantité limitée (LQ):	5 kg
Quantité exceptée:	E1

**Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 2811
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S. (1-naphtol)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	6.1
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	6.1
Dispositions spéciales:	223, 274
Quantité limitée (LQ):	5 kg
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-A, S-A

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 2811
---	---------

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Napht-1-ol (a-naphthol) pour analyse, réactif Ph. Eur.**

Date de révision: 07.09.2023

Code du produit: 25262

Page 11 de 12

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S. (1-naphthol)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 6.1

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 6.1

Dispositions spéciales: A3 A5

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 10 kg

Passenger LQ: Y645

Quantité exceptée: E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 670

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 100 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 677

IATA-Quantité maximale (cargo): 200 kg

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui

Matières dangereuses: 1-naphthol

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): E1 Danger pour l'environnement aquatique

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 3,12.

**Abréviations et acronymes**

Acute Tox: Toxicité aiguë

Skin Irrit: Irritation cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves

Skin Sens: Sensibilisation cutanée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique

Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Napht-1-ol (a-naphthol) pour analyse, réactif Ph. Eur.**

Date de révision: 07.09.2023

Code du produit: 25262

Page 12 de 12

H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.